



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

STATUT DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04-77-92 28 72

PV N° 20 DU SAMEDI 08/01/2022

Président : M. FOREST Jean-Louis
Secrétaire : M. MAZOYON Maurice
Représentant des clubs : M. MAGNIN André
Représentant du Comité Directeur : M. VIDRY Francis
Représentant de la Commission des Arbitres : M. LIGOUT Jean-Claude
Membre : M. ARTAUD Pascal

CLUBS EN INFRACTION POUR LA SAISON 2021 / 2022

Suite à la réunion du COMEX du 6 mai 2021, les clubs en infraction au Statut de l'Arbitrage au **30 septembre 2021**, ont la possibilité jusqu'au **31 mars 2022** de demander une licence arbitre, suite à la réussite à la formation d'arbitre et que ce nouvel arbitre fasse le nombre nécessaire de matchs afin de couvrir son club pour 2021/2022. Voir dates de formation ARBITRE sur le site du District.

Voir tableau ci-joint, l'état des clubs de la Loire au Statut de l'Arbitrage au **30 septembre 2021** :

La commission précise :

En SENIORS, obligation d'avoir :

- Pour un club évoluant en D1 = 2 arbitres majeurs (+ de 21 ans).
- Pour un club évoluant en D2 = 1 arbitre majeur (+ de 21 ans).
- Pour un club évoluant en D3 ou D4 = 1 arbitre (quel que soit son âge).
- Pour un club évoluant en D5 = pas d'obligation d'avoir un arbitre (dernière division du District).

En JEUNES, obligation d'avoir :

- Pour un club évoluant en D1 = 1 jeune arbitre (+ de 13 ans à 21 ans).
- Pour un club évoluant en D2, D3, D4 = pas d'obligation d'avoir un arbitre jeune.

Les dates importantes pour que les clubs soient en règle avec le Statut de l'Arbitrage.

31 août : date limite de demande de licence arbitre sur Footclubs.

31 mars : date limite de demande de licence pour un **nouvel** arbitre sur Footclubs (arbitre ayant suivi une formation et l'ayant réussi entre le 01/09 et le 31/03).

Les décisions ci-dessus prononcées par la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours, à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée – dans les conditions de forme prévue à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La Commission précise que toute demande d'information doit être formulée **OBLIGATOIREMENT** par mail à la Délégation ou au District.

LES CLUBS ONT JUSQU'AU 31 MARS 2022 POUR SE METTRE A JOUR



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

STATUT DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04-77-92 28 72

LISTE DES CLUBS EN INFRACTION AU 30 SEPTEMBRE 2021

Niveau	Clubs	N° Club	Obligations	Manquant	Infraction
D1	AF Pays de Coise	563727	2 Majeurs (+21 ans)	2	1 ^{ère} année
D1	O. Du Montcel	537227	2 Majeurs (+21 ans)	2	1 ^{ère} année
D1	Forez Donzy FC	551082	2 Majeurs (+21 ans)	1	1 ^{ère} année
D2	FC Bourguisan	524469	1 Majeur (+21 ans)	1	1 ^{ère} année
D2	US L'HORME	517279	1 Majeur (+21 ans)	1	2 ^{ème} année
D2	US Sud Forezienne	552011	1 Majeur (+21 ans)	1	1 ^{ère} année
D3	US Briennon	518059	1 Age indifférent	1	2 ^{ème} année
D3	Ent S Doizieux la Terrasse	523340	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D3	AS Jonzieux	504838	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D3	AV S Noirétable	504768	1 Age indifférent	1	3 ^{ème} année
D3	AS Parigny St Cyr	529289	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D3	FC Mayotte Roannais	550398	1 Age indifférent	1	2 ^{ème} année
D3	Ent S Dyonisienne St Denis	528350	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D3	C Omnisports la Riviere	580450	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D3	Toranche Football Club	860487	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D3	Rhins Trambouze	549919	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D4	Complexe SL Cezay	536283	1 Age indifférent	1	5 ^{ème} année
D4	US Monts du Forez	580991	1 Age indifférent	1	5 ^{ème} année
D4	AS Changynoise	526335	1 Age indifférent	1	5 ^{ème} année
D4	ST Charlieu	504233	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D4	Foy Rur Moulins Cherier	527609	1 Age indifférent	1	5 ^{ème} année
D4	FC Génilac	539657	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D4	FC Ouches	538613	1 Age indifférent	1	2 ^{ème} année
D4	Ent St Jean Bonnefonds	516407	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D4	SC Pirailon St Julien Molin	532969	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D4	FC St Marcellin en Forez	520060	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D4	St Romain les Atheux SP	521800	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D4	Olympique du Forez	560271	1 Age indifférent	1	2 ^{ème} année
D4	AS Villers	527615	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année